

Compte rendu des délibérations du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 6 juillet 2020 à huis clos même s'il était permis de tenir la séance du conseil avec public. Un avis a été inscrit sur le Facebook de la municipalité pour demander aux contribuables de faire parvenir leurs questions.

---

La séance débute à 19h30 et tous les élus sont présents sauf le conseiller Steve Bouchard qui a avisé de son retard.

L'ordre du jour, le procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2020 et le registre des paiements fournisseurs et des salaires sont adoptés.

Le conseil convient qu'une séance extraordinaire sera tenue au cours du mois de juillet présent après que les soumissions pour les travaux du gros ponceau sur la Vieille Route 11 seront ouvertes et que le contrat devra alors être donné par résolution au plus bas soumissionnaire qui respecte aussi le devis.

Le conseiller Steve Bouchard se présente vers 20h00.

Le directeur général Richard Gagnon dépose un rapport budgétaire au 29 juin 2020 que le conseil accepte par résolution ainsi qu'un document concernant les actifs municipaux et certains travaux à prévoir sur ceux-ci.

Le conseil revoit les coûts des services municipaux tels que les différents permis ainsi que les services rendus aux notaires et agents immobiliers.

Une séance régulière du conseil se tiendra le 3 août 2020 vers 19h30 et une consultation publique aura lieu sur le projet de règlement sur le lavage des embarcations et la gestion des rampes de mise à l'eau. Un avis public sera publié à cet effet.

Le service postal a fait l'objet de vives discussions et la mairesse, le directeur général ainsi qu'un représentant des contribuables rencontreront des représentants de Poste Canada. Une personne du bureau de madame Gaudreau député de bloc québécois des communes pour notre région sera aussi présente.

La séance est levée à 22h20.

Richard Gagnon directeur général